



Convergence

Analyse et synthèse des réponses

Cycle 4

16/05/2018 – 31/09/2018

Acharnement thérapeutique :

« doit-on maintenir une personne en vie artificiellement si elle ne tient que grâce aux appareils qui se substituent à ses fonctions vitales ? »

Table des matières

Notes aux lecteurs	3
Qu'est-ce que le projet convergence ?	3
Comment ses messages ont-ils été obtenus ?	3
Peut-on avoir confiance dans ces messages ?.....	4
Comment en savoir plus sur ce projet ?.....	4
Avant de lire cette synthèse.....	4
Copyright	4
Analyse et synthèse des réponses	5
1. Réponse affirmative : oui, on doit maintenir cette personne en vie	6
2. Réponse négative : non, le corps ne doit pas être maintenu artificiellement en vie	13
3. Conseils et exhortations	14
Conclusion	16
a) Oui à la vie et à sa protection :.....	16
b) Des situations au cas par cas.....	17

Notes aux lecteurs

Qu'est-ce que le projet convergence ?

Le monde spirituel a toujours été en contact avec le monde physique depuis l'origine de l'Humanité. Nombre d'orientations et d'informations ont pu être transmises au cours des âges à travers des médiums ou des personnes initiées à la communication avec l'au-delà. Au cours du XIXème siècle, Allan Kardec a réalisé un effort considérable afin de compiler les résultats et orientations de nombreuses expériences médiumniques. Ses œuvres telles que le Livre des Esprits ont fondé le Spiritisme que nous connaissons aujourd'hui dans ses trois dimensions : religieuse, philosophique et scientifique.

Depuis lors, de nombreux messages et livres ont été transmis par le monde spirituel et la médiumnité a pu se développer à travers le monde. De nombreux points de vue d'Esprits élevés ont pu être partagés et ont enrichi notre connaissance de l'Homme et du sens de la vie sur Terre.

À travers le projet Convergence, nous proposons de poursuivre le travail d'analyse et de recoupement des informations obtenues grâce au monde spirituel par la psychographie pour approfondir et actualiser, avec les connaissances d'aujourd'hui, les fondements de la doctrine Spirite.

À un rythme régulier, un nouveau cycle sera initié et se déroulera de la manière suivante

- Une question est posée sur des points de la doctrine Spirite ;
- Dans un temps imparti, chaque groupe participant doit soumettre cette question au monde spirituel et retranscrire les messages obtenus ;
- Les messages sont compilés de manière anonyme et analysés par un comité ;
- Une synthèse des réponses, ainsi que l'ensemble des réponses à la question sont publiés sur ce site.

Comment ses messages ont-ils été obtenus ?

Chaque groupe médiumnique participant organise de manière autonome une réunion médiumnique dans le but d'obtenir une ou des réponses des esprits. Selon la médiumnité des personnes présentes, la réponse peut être communiquée via différents moyens comme la psychographie (écriture automatique) ou la psychophonie (dialogue avec un esprit via le corps du médium).

Dans le but de ne pas biaiser le protocole d'analyse, ces messages sont transmis **anonymement** à un comité qui les rassemble et les analyse. Enfin, ce comité publie une synthèse des points de convergence.

Peut-on avoir confiance dans ces messages ?

La communication avec le monde spirituel est un phénomène complexe qui implique à la fois le monde spirituel et physique. Tout comme une communication entre deux personnes, la teneur du message peut être influencée par de nombreux paramètres tels que :

- La nature de l'esprit qui se communique
- L'état physique et mental du médium à ce moment là
- L'ambiance énergétique de la réunion
- L'influence du médium sur la communication
- Le milieu culturel des personnes recevant le message
- Etc...

Par conséquent, des biais et des déformations sont possibles à différents niveaux de la communication. Ces messages ne sont donc pas à prendre à la lettre individuellement mais à méditer avec le recul de l'ensemble des réponses.

Croiser l'ensemble des messages et chercher les points de convergence permet d'extraire la quintessence des aspects que le monde spirituel souhaite nous transmettre et que nous sommes en mesure de comprendre aujourd'hui.

Comment en savoir plus sur ce projet ?

Nous vous invitons à visiter notre site : <https://www.convergence-spirite.org>

Avant de lire cette synthèse...

- Aucune modification n'a été portée aux messages pour en préserver les éventuelles ambiguïtés ou incomplétude. Il en est de même pour les éventuelles fautes d'orthographe.
- Dans le respect du protocole du projet, seules les idées convergentes sont analysées et commentées ici.
- L'intégralité des réponses utilisées pour cette analyse est disponible sur notre site.
- N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques sur cette synthèse en écrivant à feedback@convergence-spirite.org

Copyright

Les messages ci-après sont la propriété de l'Association Convergence et de leurs auteurs. L'altération de ces documents ou leur modification est strictement interdite. La reproduction et la transmission libre est autorisée mais la distribution à partir d'un site tiers n'est possible après autorisation du C.A. de l'Association Convergence.

Analyse et synthèse des réponses

Les réponses suivantes sont contenues dans les messages analysés :

- 1) Réponse affirmative : oui, on doit maintenir cette personne en vie**
- 2) Réponse négative : non, le corps ne doit pas être maintenu artificiellement en vie**
- 3) Conseils et exhortations**

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des réponses convergentes et quelques extraits des messages s'y afférant. Nous réitérons que celles-ci ont été obtenues par plusieurs médiums œuvrant au sein des différents centres qui participent à ce projet.

Dans chaque section, les commentaires des médiums et du comité de synthèse sont écrits en italique afin de les distinguer des messages reçus.

1. Réponse affirmative : oui, on doit maintenir cette personne en vie

Oui, si les proches ont besoin de temps pour s'accoutumer au départ, oui si la sensibilité médiumnique de l'entourage ressent la nécessité de prolonger cet "acharnement".

* * *

Il est arrivé que des personnes se réveillent après un coma plus ou moins long, mais bien souvent ils reviennent avec une mission. **Ce n'est pas à nous de décider. Il est important que les situations d'acharnement thérapeutique soient maintenues puisque chaque situation est différente et écrite à l'avance.** Les souffrances subies par les proches doivent leur permettre de s'élever et de comprendre ce que ressent l'âme qui voit son état végétatif. C'est donc une épreuve aussi bien pour le mourant que pour la famille. Un dialogue s'est même engagé entre deux esprits, le premier ne comprenant pas pourquoi, tel une bête qui agonise, l'esprit est obligé de rester sur terre, pourtant « si le voyage ne fait que commencer, alors pourquoi attendre ? » Le second lui répondant que **l'esprit vagabonde, va vers le Père et revient vers notre mère la terre pour comprendre le sens de la vie et de la fin de vie.**

* * *

Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

Maudit soit celui qui décide de débrancher l'appareil qui maintient en vie mon enfant – clame une mère éplorée, inconsolable.

Courage à celui qui a l'honnêteté d'admettre que la vie d'un patient tient à un fil, à un tuyau qui l'accroche à ses fonctions vitales.

L'arrêter ou pas, signer l'arrêt de mort ou laisser faire le travail des médecins qui peuvent soutenir le processus vital encore et encore.

Vous trouverez la réponse quand votre cœur vous dictera les sublimes enseignements dans la lignée enseignée par Jésus.

Relayer l'information que le geste de débrancher est anodin est un crime en soi car il pousse tout un chacun à négliger le cadeau de la vie. **La liberté de vivre et de disposer de sa vie est un acquis inconditionnel. Qui sommes-nous pour choisir pour l'esprit qui gît dans ce corps inanimé ?** N'a-t-il pas son mot à dire dans ce processus ? Bien sûr cela est « lourd » à porter pour la famille ou les proches, mais cela est-il une raison pour construire une société qui renforce cette difficulté en amenant les intéressés à simplement la supprimer ? N'a-t-on pas un devoir de réduire la souffrance d'autrui si tel est notre pouvoir ? Cette manière d'induire le désespoir chez les personnes vivant cette situation est triste et mène à des occasions manquées de guérison ou de travail sur soi. Cette liberté de choix face à la mort doit nous questionner sur la nature de nos relations avec les autres : sont-elles juste accessoires ? **Si**

L'autre ne me sert plus, suis-je en droit de l'éliminer de ma vie ? Que reste-t-il de la relation que nous avons construite tout au long de la vie ? Il ne s'agit pas juste d'un corps qu'on débranche. On le sait car lorsque la personne n'est plus là, étant dans le coma ou simplement décédé, il reste un vide.

Les relations nous nourrissent. En tout cas, c'est un sens positif possible à donner à nos relations. Qu'en est-il alors du sens du débranchement ?

D'un point de vue relationnel, il peut être vécu comme très violent par l'esprit qui ne comprend pas toujours ce qu'il se passe, se sent rejeté. Il capte ce deuil soudain de la relation avec son entourage mais n'a pas eu le temps de vivre ce même processus et de se faire à la séparation.

La désincarnation est un processus long car il prend en compte de nombreux paramètres, psychologiques et émotionnels, en plus des aspects purement mécaniques et matériels. Cela ne s'improvise pas. C'est de l'ordre du divin.

Aussi, agir de la sorte est aussi un manque de foi : croyez-vous que Dieu fasse quelque chose d'inutile dans ce monde ? Si réellement cette personne devait se réincarner ne devrait-elle pas partir d'elle-même ? Dieu est tout puissant et c'est lui qui apporte la vie dans chaque corps, il la retire aussi et le corps ne peut pas échapper à cela : qu'il soit branché ou pas.

L'évolution de la technique vous offre des possibilités d'aider votre prochain, de prolonger sa vie pour lui donner des chances supplémentaires de tirer profit de cette vie : pourquoi se refuser de le faire ? Il y a tant de choses que l'on fait avec des répercussions positives ou négatives sans forcément être conscient de toutes les conséquences. Pour autant on le fait car on croit que cela est utile, et c'est toujours le cas car Dieu le permet. Alors pourquoi tant de questionnement sur ce sujet ? Parce qu'il aborde la mort peut-être ? La « fin » ?

Que diriez-vous d'un film avec une fin bâclée ou l'intrigue n'est pas conclue ? Vous trouveriez cela triste et resteriez sûrement sur un goût d'inachevé. C'est la même chose pour une vie que l'on interrompt de la sorte. On vous rajoute du temps pour terminer l'intrigue, mais vous préférez en rester là.

La souveraineté de l'esprit, à mon sens, devrait être totale dans ces conditions, ne serait-ce que pour qu'il ait le temps de choisir et se préparer au moment qui vient.

Qu'importe si cela doit nous coûter du temps ou de l'argent car dans ces conditions ce dont a besoin plus que tout l'esprit, c'est d'Amour et de Charité. Valeurs d'autant plus fortes que, souvent dégagé de son corps, il les perçoit d'autant plus.

Oui à la vie et à l'assistance aux personnes.

* * *

Rien n'arrive sans raison. Oui, l'esprit est toujours uni à son corps, même si celui-ci est maintenu en vie artificiellement. Dieu permet ainsi à l'esprit de se recueillir en lui-même, de faire quelques analyses sur lui-même ou ses proches. Mais cela a toujours une utilité pour l'esprit. Sans quoi l'esprit quittant le corps, l'enveloppe périrait. Car c'est l'esprit qui vivifie le corps et tous les moyens matériels ne peuvent suppléer au fluide vital.

Maintenant que ce point est éclairci, la question est : doit-on laisser cela avoir lieu ? Bien sûr, car cela a une utilité pour l'esprit que seul Dieu et ses assistants connaissent.

Je pense avoir répondu à cette question car **tout spirite sait qu'il ne faut pas mettre un terme à une vie avant l'heure décidée par Dieu. La question suppose donc que le corps n'était plus habité par l'esprit. Ce qui est faux.**

* * *

Vous avez connaissances de plusieurs personnes qui sont revenues du coma après une longue période d'inactivité. Par cela même vous ne pouvez pas enlever cette possibilité à un esprit dans cette situation.

Qui peut dire quand on s'acharne ? Qui poserait cette sentence de vie ou de mort ? **Sachez que seul Dieu a ce droit et qu'il trouve toujours ses fins.**

Y-a-t-il des corps qui sont dénués d'esprits lors de ces acharnements ? Je ne pense pas, de ce que j'ai pu observer, l'esprit était toujours relié à son corps à des fins spéciales.

Je sens que vous avez envie de comprendre comment cela est possible. **Même si aucune activité cérébrale n'est décelée, l'esprit reste attaché. Il profite du fluide vital encore à sa disposition pour des travaux qui en nécessitent.**

Vous pensez peut-être que, selon les dires, si on s'éloigne trop de son corps, si on ne revient pas lors de sorties extra-corporelles, votre corps meurt ? Cela est vrai. Mais ici, l'esprit est encore lié.

À cela j'entends la question : Est-ce l'esprit qui se maintient au corps ou le corps qui maintient l'esprit à lui ? Réfléchissez quelques instants et vous vous souviendrez que l'esprit domine la matière. C'est donc que l'esprit, ou une force spirituelle supérieure à la sienne le maintient à son corps dans des vues bénéfiques pour lui.

* * *

Dieu a donné un temps à chacun. Le corps s'éteindra donc tout seul, programmé qu'il est. Donc nul besoin d'intervention extérieure. La vie finit quand Dieu l'a décidé malgré les tentatives humaines.

Il est inutile de se perdre en discours sans fin sur une question dont le fond est simple, une souche. Le reste est ramification. La vie n'appartient qu'à Dieu. C'est un postulat. Une base.

* * *

« C'est l'Âme du malade qui décide d'arrêter de vivre, en accord avec l'Equipe Spirituelle selon son chemin de vie. ».

Le temps de vie terrestre est déterminé par l'Equipe Spirituelle qui a l'autonomie de décider de prolonger ou d'écourter la vie.

Les médecins font leur travail, ils savent s'il n'y a plus rien à faire dans les traitements médicaux. Mais, où s'arrête l'acharnement thérapeutique dans un hôpital ?

Le modernisme a permis ces situations en créant des appareils, il faut s'en servir, toutefois ces situations de soins sont réservées à une élite aisée qui peut subvenir aux frais médicaux ainsi qu'à des pays civilisés. Mais c'est l'Âme du malade qui décide de partir, ou non, elle a la possibilité de ne pas vouloir l'acharnement. Pendant ce temps de « vie artificielle » **l'Âme du malade est toujours rattachée au corps par la corde d'argent et fait des sorties astrales, comme dans votre sommeil**, vous ne vous en souvenez pas, mais vous quittez votre corps, vous allez ailleurs... Il y en a qui s'en souviennent, mais d'autres pas... Chacun a son idée. Mais, **si l'Âme du malade reste accrochée longtemps en cas de mort artificielle, c'est qu'elle a encore quelque chose à faire qu'elle n'a pas accompli pour elle ou pour ses proches ...**

Le corps est en vie grâce aux machines, mais toutefois l'Âme a choisi cet état de vie végétative, car elle a quelque chose à comprendre ainsi que les accompagnants et la famille. C'est une grande souffrance pour eux et ils ont aussi à comprendre pourquoi cette situation.

Certains médecins médiums spirituels peuvent communiquer avec l'âme de ces malades et intervenir, car certains pays sont très avancés dans cette science-là.

Oh Homme de peu de foi qui inventez une polémique sur le prolongement de la vie = dois-je aider à poursuivre ? ou **dois-je écourter la vie terrestre en tuant celui qui a encore la possibilité d'apprendre jusqu'au dernier moment ? N'avez-vous pas l'exemple de ceux qui s'éveillent après plusieurs années de coma ? N'avez-vous pas entendu Jésus redonner vie à un corps en putréfaction**, dont il connaissait très bien la famille ? Pourquoi donner le bouquet garni et final à des personnes pour éviter toutes souffrances ? Pourquoi se retenir de parler à une personne aux abords du décès physique ? Mais **il existe de très nombreux cas où la discussion et les prières ont ressuscité un mourant**. Pourquoi créer une polémique là où il est préférable de prier ? L'homme qui se dit moderne, a si peu de raisonnement, si peu de spiritualité. **Si la nature permet la survie de l'âme incarnée, c'est qu'avec la technique, il y a encore de l'espoir**. Il y a évidemment plusieurs moyens d'éviter la souffrance à cette victime de maladie ou d'accident. Si la personne était plus spirituelle, elle choisirait d'elle-même de rester ou de partir et n'importe quelle technique ne saurait la retenir. **Dans votre démarche terrestre, vous oubliez souvent que l'épreuve aussi compliquée, aussi douloureuse que vous**

la percevez, peut être d'une grande utilité à celui qui la subit. L'apprentissage du dernier souffle ne sera pas lu sur des livres mais convaincante à titre personnel sur la nécessité de prolonger la vie, de propager l'amour, la miséricorde et l'humilité.

Toute démarche imposée avec excès est le contraire de l'éducation. **Apprenez que la considération accordée aux derniers instants de vie est d'une importance capitale ; l'accompagnement spirituel qui explique chaque étape et qui permet d'avoir le choix personnel de rester ou de partir, n'est pas proportionnel à l'intendance des machines hospitalières.** Au contraire, le manque d'humanité rend ces mouvoirs inhospitaliers, impropres à un bien-être considéré comme le plus normal possible.

Apprenez l'entraide ! Apprenez à donner de l'amour à ces personnes du service médical et les réponses concernant la prolongation ou pas du service médical viendront toutes seules.

L'amour fraternel est le sauveur de l'humanité. Aimez davantage !

Il faut savoir que la mort, la **désincarnation est prévue dès le moment où l'âme a décidé de s'incarner.**

Ce qui veut dire que **l'heure de la mort est programmée. Aussi, la personne aimée qui se trouve dans cette situation a assurément choisi cette épreuve, pas pour elle uniquement mais également pour ceux qui font partie de sa vie.**

Aimer : quand on est dans l'amour, on ne peut imaginer qu'on sera confronté à une telle épreuve et à un tel choix.

La vie est fragile, si fragile et chacun peut être confronté à cette situation suite à une défaillance du système nerveux, suite à un accident ou autre chose.

Le choix appartient à ceux qui restent bien sûr, et il leur faudra assumer leur choix, choix difficile.

Il ne faut pas oublier que **tant que les cellules fonctionnent, tant que le cœur bat encore, l'âme qui est partie voyager loin de son corps peut réintégrer son corps.**

L'être que l'on croit mort cérébralement peut revenir à la vie.

Ne serait-ce que pour cela, il ne faut pas prendre l'initiative de débrancher les machines qui relient le corps.

Telle est, je crois, la plus juste réponse à apporter à cette question cruciale

Il faut laisser aller l'âme jusqu'au bout du chemin, jusqu'à la fin de son parcours individuel.

Car l'âme qui est propulsée de son corps continue à vivre dans l'astral et à progresser.

Ce n'est pas une punition pour elle puisqu'elle est libre juste encore reliée à sa corde d'argent.

Cette épreuve est profitable aux parents et amis qui peuvent ainsi continuer à s'occuper de l'être enfermé dans ce corps et lui apporter tout l'amour et l'affection qu'ils ont dans leur cœur.

Maintenant que chacun de vous est convaincu de la force de votre Seigneur et de son immense pouvoir, vous savez répondre à cette question sans notre avis.

Dieu a voulu que vous soyez réincarnés sur cette terre afin de vous permettre de vivre cette vie d'expériences et d'épreuves.

Le jour de votre naissance a été choisi, le jour de votre mort aussi.

Bien que les souffrances que vivent vos proches, vous paraissent insoutenables, elles ont une nécessité.

C'est une épreuve que Dieu vous a envoyée pour le malade, pour la famille et l'entourage.

Rien ne peut changer le destin de chacun.

La science a permis aux hommes de prolonger la vie mais **seul Dieu peut décider du départ d'une âme.**

Laissez Dieu faire selon ses plans qu'il a prévus pour chacun de vous.

Dieu vous aime et s'il a choisi votre départ, lui seul a ses raisons.

Admettez ce fait et pardonnez aux incroyants de juger le Seigneur.

Tout est dans la demande. Un peu de réflexion et de bon sens vous amènera à la réponse. Néanmoins, la question reste complexe. Nous vous dirons plutôt que tout dépend de l'état du « malade », de sa condition qu'elle soit physique, psychique et spirituelle. Tout dépend aussi de son chemin de compréhension.

La machine a pour l'incarné une fonction qui lui est propre. Elle travaille suivant la pathologie du « malade ». Elle va le soulager, lui permettre réparation, celle du corps, certes, mais pas seulement, car **dans le cas d'un malade dit « sous assistance » son Esprit n'est plus exactement dans le corps physique et se trouve à un niveau différent** tout comme celui des « comateux ». Vous travaillez déjà sur le sujet et vous avez déjà eu des éléments de réponse sur le sujet n'est-ce pas ?

Il est essentiel de comprendre cela. **Pour vous, il est difficile de voir la frontière entre la réparation et le repos matière et celle de l'Esprit, car c'est souvent une phase nécessaire**

avant le passage vers un autre état, avant la mort physique, la décision de l'arrêt de la « machine » n'est prise que par l'acte médical, car ils estiment que tout a été fait et qu'il n'y a aucune possibilité de faire « machine arrière ».

Seul le malade peut décider cela.

Arrêter une machine trop tôt ne laisse pas la possibilité au « malade » de faire ce qu'il a à faire.

- *Comment savoir ?*

Vous ne pouvez pas.

- *Est-ce une forme de meurtre ?*

Pas vraiment car l'acte d'arrêt sauf pris froidement reste un acte d'amour, souvent demandé au préalable par le « malade » durant le cours de la vie.

- *Est-ce une forme de suicide inconscient ?*

Pas vraiment non plus mais presque. Car s'il sait ce qu'il y a après, il sait que son travail est d'apprendre ce qui doit être appris avant tout acte mettant fin à sa vie.

- *Médicalement, comment savoir que c'est le bon moment ?*

Le corps du malade va souvent avoir une phase d'amélioration puis va stagner, cela peut prendre du temps et pour des raisons d'éthique, sera décidé l'arrêt des soins. Parfois, il y aura dégénération du corps, là vous saurez que le travail a été fait et qu'il est temps de laisser partir.

- *Certaines personnes pensent que si à l'arrêt de la machine le corps ne prend pas le relais alors c'est la fin ?*

Là aussi, ce n'est pas toujours vrai. Parfois même il va prendre le relais alors qu'il ne devait pas car le « malade » a aussi des résistances inconscientes comme la peur de laisser seul derrière lui des personnes ou des situations qu'il n'est pas prêt à abandonner. Et là c'est à nous, et au groupe spécialisé de les aider à passer, partir.

2. Réponse négative : non, le corps ne doit pas être maintenu artificiellement en vie

La vie sur terre s'arrête au moment où elle a été décidée avant votre incarnation, et selon les épreuves à subir. Rien ne doit être changé. La science n'arrivera pas à rendre la vie à l'âme qui s'en va, elle ne fait pas du bien au mourant en s'acharnant, au contraire elle l'empêche d'évoluer en maintenant son corps artificiellement en vie. **Restez humains et ne vous acharnez pas.** En plus vous faites souffrir les personnes qui les accompagnent. Lâchez prise, laissez le corps et l'âme décider. C'est également difficile pour l'âme de voir ses proches souffrir.

* * *

L'acharnement thérapeutique n'est pas utile pour l'âme, si les lois divines veulent que les souffrances se passent dans des régions inférieures, elles agiront ainsi comme elles ont pu le faire en d'autres temps ou sur d'autres continents où la science était moins évoluée.

Débrancher un corps de toutes assistances artificielles équivaut à « libérer l'âme du corps physique », pour lui permettre de subir la volonté de Dieu, afin d'aller dans des niveaux ou des lieux adaptés à la rénovation.

3. Conseils et exhortations

Là encore, le manque de spiritualité, le manque de connexion (ou même l'absence de connexion) avec le monde spirituel est déterminant. Ces valeurs sont malheureusement trop souvent perdues. L'intuition doit guider, réunir les familles dans leur choix.

* * *

Des drames, des larmes, de l'incompréhension accompagnent encore ce sujet sensible.

La société est alarmée de temps à autre par des cas largement médiatisés.

Et l'État prend ses responsabilités en instaurant les lois dans l'urgence.

Vaste sujet, soumis à des débats houleux en attendant que l'unanimité signe l'arrêt ou non des soins.

Chacun suit ses convictions. Les religions, la morale et l'éthique s'y mêlent.

Débattez, réfléchissez, en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'une vie.

L'arrêter ou pas, signer l'arrêt de mort ou laisser faire le travail des médecins qui peuvent soutenir le processus vital encore et encore.

Vous trouverez la réponse quand votre cœur vous dictera les sublimes enseignements dans la lignée enseignée par Jésus.

* * *

Vous arrivez à sauver de plus en plus d'incarnés, mais vous ne vous préoccupez pas d'un autre élément essentiel : l'âme.

Pourtant, pour arriver à cette finalité de réparation et de guérison, il vous faut une vue d'ensemble : le corps physique, l'âme et ses intermédiaires.

Certains commencent à entrevoir la solution, mais ils sont trop peu.

Souvent, en voulant aider ou faire le bien, vous faites l'inverse et faites souffrir vos frères et sœurs incarnés, en maintenant en fonction leur enveloppe physique détériorée de façon irréversible. Vous les empêchez de poursuivre leur route.

Cela est difficile de laisser partir des êtres chers, mais votre monde n'est pas encore assez évolué pour faire la différence et sauver des incarnés qui peuvent l'être et laisser partir vos frères et sœurs en cours d'évolution.

Bien des erreurs seront commises avant d'atteindre ce stade.

* * *

La vie est fragile, si fragile et chacun peut être confronté à cette situation suite à une défaillance du système nerveux, suite à un accident ou autre chose.

Le choix appartient à ceux qui restent bien sûr, et il leur faudra assumer leur choix, choix difficile.

Il ne faut pas oublier que tant que les cellules fonctionnent, tant que le cœur bat encore, l'âme qui est partie voyager loin de son corps peut réintégrer son corps.

L'être que l'on croit mort cérébralement peut revenir à la vie.

* * *

Tout ce que vous devez savoir dans le cadre de l'acharnement thérapeutique (maintien par machine interposée) c'est qu'en tant que « Spirite », vous devez laisser du temps et écouter le malade, l'observer.

Il y a aussi d'autres formes d'acharnements. Il est essentiel d'aider les malades dans leur fin de vie (accompagnement) quand la médecine actuelle ne peut apporter de solution médicale.

Souvent, la médecine continue à prodiguer des soins inutiles au « malade » pour des raisons que nous ne débattons pas ici.

Accompagner veut dire les aider bien sûr que le médical est nécessaire pour soulager, pas pour abrégé, ni pour tout autre raison contraire à la morale que l'on vous enseigne.

Le sujet est très complexe, ne vous perdez pas dans des conjonctures inappropriées.

Restez humbles face à la vie et à la mort, à l'écoute de l'Amour.

Conclusion

Nous reprenons ci-dessous, dans un résumé des réponses reçues, les convergences les plus frappantes et qui nous donnent des clés pour notre réflexion.

a) Oui à la vie et à sa protection :

« **Dieu a donné un temps à chacun.** Le corps s'éteindra donc tout seul, programmé qu'il est. Donc nul besoin d'intervention extérieure. La vie finit quand Dieu l'a décidé malgré les tentatives humaines. »

« Il faut savoir que la mort, **la désincarnation est prévue dès le moment où l'âme a décidé de s'incarner. Ce qui veut dire que l'heure de la mort est programmée.** Aussi, la personne aimée qui se trouve dans cette situation a assurément choisi cette épreuve, pas pour elle uniquement mais également pour ceux qui font partie de sa vie. »

« **La science a permis aux hommes de prolonger la vie mais seul Dieu peut décider du départ d'une âme.**

Laissez Dieu faire selon ses plans qu'il a prévus pour chacun de vous.

Dieu vous aime et s'il a choisi votre départ, Lui seul a ses raisons.

Admettez ce fait et pardonnez aux incroyants de juger le Seigneur. »

« Même si aucune activité cérébrale n'est décelée, **l'esprit reste attaché.** Il profite du fluide vital encore à sa disposition pour des travaux qui en nécessitent. Vous pensez peut-être que, selon les dires, si on s'éloigne trop de son corps, si on ne revient pas lors de sorties extra-corporelles, votre corps meurt ? Cela est vrai. Mais **ici, l'esprit est encore lié.** »

« Pendant ce temps de « vie artificielle » **l'Âme du malade est toujours rattachée au corps par la corde d'argent et fait des sorties astrales,** comme dans votre sommeil, vous ne vous en souvenez pas, mais vous quittez votre corps, vous allez ailleurs... Il y en a qui s'en souviennent, mais d'autres pas... **Mais, si l'Ame du malade reste accrochée longtemps en cas de mort artificielle, c'est qu'elle a encore quelque chose à faire qu'elle n'a pas accompli pour elle où pour ses proches ...** »

« À cela j'entends la question : Est-ce l'esprit qui se maintient au corps ou le corps qui maintient l'esprit à lui ? Réfléchissez quelques instants et vous vous souviendrez que l'esprit domine la matière. **C'est donc que l'esprit, ou une force spirituelle supérieure à la sienne le maintient à son corps dans des vues bénéfiques pour lui.** »

« Un dialogue s'est même engagé entre deux esprits, le premier ne comprenant pas pourquoi, tel une bête qui agonise, l'esprit est obligé de rester sur terre, pourtant "si le voyage ne fait que commencer, alors pourquoi attendre ?" Le second lui répondant que **l'esprit vagabonde, va vers le Père et revient vers notre mère la terre pour comprendre le sens de la vie et de la fin de vie.** »

b) Des situations au cas par cas

Dans les réponses convergentes qui nous recommandent de maintenir la vie à tout prix ou d'analyser les situations des malades « au cas par cas », l'importance du libre arbitre et de la responsabilité que cette liberté implique sont soulignées ; cela renforce le besoin que nous avons tous d'agir selon les préceptes du Christ :

« Telle est la liberté que Dieu nous accorde. **Elle n'est pas un privilège, elle est l'ouverture à l'amélioration par l'exercice appliqué et conscient.** La liberté que Dieu nous accorde tient plus du devenir et nous montre chaque jour en quoi elle est inconfortable et nourricière à la fois. En quoi elle suscite de notre part **la vigilance et la bienveillance.** »

« Débattiez, réfléchissez, en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'une vie. L'arrêter ou pas, signer l'arrêt de mort ou laisser faire le travail des médecins qui peuvent soutenir le processus vital encore et encore. **Vous trouverez la réponse quand votre cœur vous dictera les sublimes enseignements dans la lignée enseignée par Jésus.** »

« N'avez-vous pas l'exemple de ceux qui s'éveillent après plusieurs années de coma ? N'avez-vous pas entendu Jésus redonner vie à un corps en putréfaction, dont il connaissait très bien la famille ? Pourquoi donner le bouquet garni et final à des personnes pour éviter toutes souffrances ? Pourquoi se retenir de parler à une personne aux abords du décès physique ? Mais **il existe de très nombreux cas où la discussion et les prières ont ressuscité un mourant.** »

Et le rappel suivant nous fait revenir à l'essence de ces enseignements :

« L'amour fraternel est le sauveur de l'humanité. Aimez davantage ! »

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui, dans l'enveloppe charnelle ou sur le plan de la vraie vie, ont soutenu ce projet par leur participation. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous apporter vos connaissances, vos impressions et vos conseils. Que la lumière divine éclaire vos chemins pour l'éternité !